

La domiciliation d'entreprise à Lyon

Description

La [domiciliation d'entreprise](#) à Lyon est un choix stratégique parce que la ville se trouve tout près des territoires suisse et italien, au centre de l'Europe. Celle-ci offre un certain nombre d'atouts considérables.

Mais avant de domicilier son entreprise dans la ville de Lyon, il convient de s'informer sur certains points comme les quartiers stratégiques. Il est tout aussi important de connaître le budget à prévoir pour accomplir la démarche.

[Me domicilier en ligne](#)

Quels sont les services inclus dans l'offre de domiciliation d'entreprise à Lyon ?

Si l'entrepreneur recherche une [prestation](#) en particulier, il lui est conseillé de **vérifier si elle se trouve parmi la liste des services complémentaires** pouvant être inclus dans une offre de domiciliation d'entreprise à Lyon.

Dans leurs offres, des **sociétés de domiciliation d'entreprise** à Lyon peuvent proposer :

- La [création d'entreprise](#);
- La gestion de courrier sur mesure et complète (réexpédition, numérisation et archivage) ;
- La location de salle (réunion, bureau, etc.) ;
- Une réponse téléphonique bilingue (français et anglais) et individualisée ;
- L'accès à un réseau d'entrepreneurs ;
- Un service juridique.

À noter : en plus de la domiciliation, la plupart des sociétés proposent une offre complète de services complémentaires, mais ils restent facultatifs.

Pourquoi choisir de domicilier son entreprise dans la ville de Lyon ?

Pour diverses raisons, il est intéressant de choisir de domicilier son entreprise à Lyon, une ville de prestige à la fois équitable et durable. En plus d'être un pôle économique attractif, cette dernière est facilement accessible.

Vous pouvez également faire la [domiciliation d'entreprise à Nice](#).

Prestige et accessibilité

À l'instar de Paris, Lyon est une ville de prestige qui fait profiter de son rayonnement aux entrepreneurs. Elle est dotée d'infrastructures de grande ampleur. En raison de sa modernité et de sa forte attractivité, **elle rassure les clients d'une entreprise**.

C'est un gage de confiance pour eux de solliciter le service d'une société dont le siège est installé dans la ville lyonnaise. Il convient de savoir que **près de 120 000 entreprises sont installées à Lyon**. En rejoignant leurs rangs, un entrepreneur peut espérer trouver plus facilement de clients et de partenaires.

Bon à savoir : la ville lyonnaise s'impose comme le premier territoire de smart grids.

L'accessibilité constitue également l'un des principaux avantages de Lyon si l'on prévoit de domicilier le siège social d'une entreprise dans la ville. Cette dernière est bien desservie. En effet, elle dispose :

- De huit lignes de tramway ;
- D'un aéroport international ;
- De quatre lignes de métro ;
- D'un réseau d'autoroutes ;
- De deux lignes de funiculaire ;
- D'un aéroport d'affaires.

Cet atout intéresse particulièrement les entreprises soucieuses de se développer parce qu'**il leur permet de trouver plus facilement des talents**. Il en est de même pour l'accueil des partenaires et des clients.

Bon à savoir : la ville lyonnaise s'impose également comme le premier territoire de nouvelles mobilités.

Ville équitable et durable

Lyon compte parmi les grandes villes qui se lancent le défi de devenir climatiquement neutre d'ici quelques années, ce qui peut être un atout non négligeable pour les entrepreneurs désireux de domicilier le siège social de leurs entreprises sur le territoire. Aujourd'hui, **les services municipaux axent ainsi leurs activités autour des enjeux écologiques.**

Il y a plus d'une dizaine d'années, Lyon a commencé à s'engager dans le soutien actif des entreprises locales avec le label « ville durable et équitable ». Le dispositif valorise particulièrement les **entreprises proposant un mode de consommation responsable à leurs clients.**

Pôle économique attractif

Tous les ans, la métropole accueille au moins 20 000 nouvelles entreprises. La domiciliation d'entreprise à Lyon **offre l'avantage d'être au centre d'un pôle économique attractif, la Part-Dieu.** À cet endroit, il est possible de trouver plus facilement une adresse prestigieuse.

La notoriété de la Part-Dieu rend particulièrement Lyon économiquement intéressante. C'est une ville moderne tournée vers l'avenir. Elle est aujourd'hui un **cœur économique pour la R&D.** Voilà la raison pour laquelle elle est bien adaptée aux projets d'entreprise innovants dans le secteur numérique et informatique.

Quels sont les quartiers stratégiques de la ville ?

L'adresse de domiciliation apparaissant sur tous les documents officiels et supports de communication d'une entreprise, un entrepreneur peut **améliorer sensiblement l'image de marque** auprès des clients et partenaires, en choisissant de domicilier son entreprise dans un quartier stratégique. Un tel choix lui permet de bénéficier du dynamisme, de la notoriété et de la croissance économique de la ville.

Comme Paris et Marseille, la ville de Lyon constitue un choix particulièrement intéressant pour domicilier son entreprise. Elle **dispose de tous les atouts** rêvés des entrepreneurs, mais certains quartiers peuvent convenir plus que d'autres, suivant les besoins et la situation de chacun.

Bien entendu, le **quartier de la Part-Dieu** peut permettre de profiter d'un cadre de prestige. Sans surprise, c'est une solution qui coûte relativement cher. Mais ce coût élevé n'empêche pas les entreprises d'être de plus en plus nombreuses à l'adopter.

Gerland est également un **quartier d'affaires qui se distingue par sa proximité avec l'hypercentre**. Outre cet avantage, il permet aux nouveaux investisseurs de profiter d'un vaste choix d'immeubles de standing.

Le **quartier de Vaise**, quant à lui, est un endroit idéal aussi bien pour créer une entreprise que domicilier son siège social. Il se trouve dans le 9^e arrondissement de Lyon. Lieu de communication ferroviaire, il facilite les correspondances avec les villes voisines. Il séduit particulièrement les sociétés spécialisées dans le domaine multimédia et informatique.

Se trouvant entre Villeurbanne et la Part-Dieu, **la Cité internationale est tout aussi intéressante pour domicilier une entreprise**. Elle compte parmi les quartiers neufs de Lyon. C'est un pôle tertiaire connaissant depuis longtemps un développement économique rapide.

Plusieurs **autres quartiers stratégiques** intéressent encore les entrepreneurs. Dans la liste, on retrouve :

- Le 6^e arrondissement ;
- Bellecour (place de la République) ;
- Les quartiers de la Presqu'île.

Comment choisir une domiciliation commerciale dans la ville ?

Pour **choisir une domiciliation commerciale dans la ville**, différentes solutions s'offrent à l'entrepreneur. Il peut par exemple opter pour l'un des espaces de [coworking](#) existant à Lyon ou souscrire le service d'une société spécialisée dans le domaine et bénéficier d'une adresse stratégique.

Domiciliation à domicile

Bien entendu, tout gérant d'entreprise installé à Lyon peut généralement choisir cette option pour une durée de 5 ans. Une fois ce délai dépassé, il devra opter pour une autre solution de domiciliation. En domiciliant le siège social chez lui, il réalisera des **économies substantielles**, ce qui est surtout intéressant pour un jeune entrepreneur qui se lance seul ou souhaite tester un projet.

Mais en choisissant la domiciliation à domicile, son adresse personnelle figurera sur tous ses documents commerciaux, ce qui peut être dérangeant pour lui. D'autre part, il bénéficiera de **plus de crédibilité vis-à-vis de ses futurs clients en adoptant une autre solution**.

Espaces de coworking lyonnais

De nombreuses **offres de coworking en bureaux partagés** sont disponibles à Lyon. Souvent, elles permettent d'avoir accès à un espace partagé d'un centre d'affaires, où les clients peuvent bénéficier :

- D'un caisson privatif ;
- D'un firewall intégré ;
- D'une connexion internet illimitée ;
- D'un espace de détente commun ;
- D'une salle de réunion.

En optant pour cette solution de domiciliation, le client peut accueillir des visiteurs à cet endroit. Parfois, il a même la **possibilité d'utiliser l'espace de coworking pour effectuer ses entretiens individuels**. Il a aussi le choix de souscrire des services à la carte pouvant comprendre la :

- Réponse téléphonique ;
- Visioconférence ;
- Conciergerie.

Local professionnel

Pas très souple, cette solution de domiciliation est soumise aux formalités du droit immobilier en matière de mutations et de baux. Elle **consiste à louer ou acquérir un local professionnel** et à l'utiliser en même temps comme adresse de domiciliation. En cas de location, l'entrepreneur sera contraint de procéder à un [transfert de siège social](#)

chaque fois que l'entreprise doit déménager.

Société de domiciliation

C'est l'option de domiciliation qui **permet d'éviter l'acquisition coûteuse d'un local** ou les contraintes d'un bail commercial, tout en bénéficiant d'une grande crédibilité auprès des tiers. Elle donne à une entreprise la possibilité de disposer d'une adresse différente de celle du lieu d'exercice.

Choisir de domicilier son siège social auprès d'une société de domiciliation donne aussi le moyen de **bénéficier d'une boîte aux lettres**. Souvent, celle-ci propose également la gestion de courrier, y compris la numérisation et la réexpédition des correspondances. Parfois, elle peut même mettre à la disposition du client des bureaux équipés pour accueillir ses clients ou pour organiser une réunion.

L'entrepreneur peut choisir de faire appel à une **société de domiciliation**, soit :

- Classique ;
- En ligne.

Cette dernière a fait son apparition depuis quelques années. En effet, c'est une **société de domiciliation commerciale nouvelle génération** qui permet de bénéficier du service en effectuant tout simplement la demande en ligne.

Comment domicilier une entreprise à Lyon ?

Comme cité précédemment, **pour disposer d'une adresse qu'il pourra utiliser au profit de son activité**, l'entrepreneur peut opter, soit pour :

- La domiciliation à domicile ;
- L'achat ou la location d'un local professionnel ;
- L'espace de coworking ;
- La société de domiciliation.

Il est bon de noter que la domiciliation d'entreprise constitue une **obligation légale où que l'on soit en France** et peu importe le statut choisi :

- Entrepreneur individuel ;
- [Association](#);
- Société (SARL, SASU, SCI, etc.).

À noter : l'entreprise reçoit une [attestation de domiciliation](#) à l'issue de la démarche. Elle compte parmi les documents constituant le dossier d'immatriculation.

Pour se domicilier à Lyon, il convient de **prendre le temps d'identifier l'option la plus adaptée**. Si le choix se porte sur une société de domiciliation, il est important de s'informer sur sa date de création et de la fiabilité du service qu'elle propose, en se basant par exemple sur les avis laissés sur Internet par les anciens clients.

Outre la prestation principale, il faudra également **se renseigner sur les services optionnels et vérifier s'ils correspondent aux besoins de l'entreprise**. De même, il est conseillé de se pencher sur les cautions possibles et les coûts cachés afin d'éviter les mauvaises surprises.

Combien coûte une domiciliation d'entreprise à Lyon ?

Le coût de la domiciliation d'entreprise à Lyon **varie surtout en fonction de l'option choisie**. Avant d'effectuer son choix, l'entrepreneur doit alors bien définir son budget, tout en prenant en considération un certain nombre de facteurs. Mais dans tous les cas, il faut garder à l'esprit que choisir de domicilier son siège social dans la ville lyonnaise est un gage de prestige. En effet, elle ne laisse pas les partenaires et les clients indifférents.

En choisissant la **société de domiciliation comme solution**, le coût dépendra par ailleurs :

- De l'adresse choisie ;
- Des services souscrits ;
- Du type de société de domiciliation (classique ou en ligne).

Selon les cas, il peut être compris **entre 20 euros et 50 euros mensuels à Lyon**. Il convient de préciser que les sociétés de domiciliation en ligne proposent généralement des tarifs plus abordables. De plus, elles ne prévoient aucune augmentation annuelle. Mais pour trouver l'offre qui présente le meilleur rapport qualité-prix, il est toujours recommandé de comparer les propositions existant sur le marché.

Rappel : la domiciliation, qu'est-ce que c'est ?

La domiciliation évite des doublons d'imposition dans des pays distincts. Elle

correspond à la démarche permettant d'obtenir une **adresse fiscale et administrative**, qui doit faire l'objet d'une déclaration auprès des organismes compétents. Celle-ci peut être modifiée en cas de transfert de siège social.

À noter : il ne faut pas confondre le siège social et le lieu d'exercice qui peuvent être différents. Il arrive également qu'ils aient une même adresse.

Notons que tous les documents officiels sont reçus à l'adresse de domiciliation. Elle **définit également la situation fiscale** et la nationalité de l'entreprise. C'est pour cette raison qu'elle doit apparaître sur tous les :

- Devis et factures ;
- Contrats.

A lire : [domiciliation d'entreprise à Marseille](#), [domiciliation fiscal entreprise](#), [domiciliation d'entreprise à Lille](#)

FAQ

Comment l'adresse de domiciliation se choisit-elle ?

En choisissant une adresse de domiciliation, il convient de prendre en compte un certain nombre de critères de choix parmi lesquels on retrouve :

La forme juridique choisie ;

L'activité de l'entreprise ;

La taille de la structure.

Le dirigeant d'entreprise aura le choix entre une domiciliation :

À domicile ;

Dans un local professionnel ;

Auprès d'une société de domiciliation ;

Dans un espace de coworking.

Comment un entrepreneur peut-il obtenir un contrat de domiciliation ?

C'est en se rendant auprès d'une société de domiciliation et en souscrivant son service que l'on obtient ce contrat. Ce dernier est alors conclu pour chaque entreprise cliente. Encadré par la loi, il mentionne l'identité des deux parties (le domicilié et le domiciliataire) et renferme des informations à leur sujet.

Est-il possible de domicilier une entreprise gratuitement ?

C'est tout à fait possible en optant pour une domiciliation chez soi. En plus d'être gratuite, elle est à la fois :

Pratique ;

Simple ;

Accessible à tous les gérants d'entreprise.

Elle convient surtout à des structures de petite taille et peut souvent durer seulement quelques années. 5 ans après la domiciliation, il est généralement obligatoire d'effectuer un transfert de siège social pour éviter une radiation de l'entreprise.